

États financiers annuels audités

Pour la période close le 31 décembre 2020

Portefeuilles FNB Tangerine®

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts et au fiduciaire de
Portefeuille FNB équilibré Tangerine
Portefeuille FNB croissance équilibrée Tangerine
Portefeuille FNB croissance d'actions Tangerine
(individuellement, le Fonds)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints de chaque Fonds donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de chaque Fonds au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période allant du 16 novembre 2020 (début des activités) au 31 décembre 2020, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de chaque Fonds, qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 décembre 2020;
- l'état du résultat global pour la période allant du 16 novembre 2020 (début des activités) au 31 décembre 2020;
- l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période allant du 16 novembre 2020 (début des activités) au 31 décembre 2020;
- le tableau des flux de trésorerie pour la période allant du 16 novembre 2020 (début des activités) au 31 décembre 2020;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de chaque Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations de chaque Fonds incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers de chaque Fonds, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers de chaque Fonds ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers de chaque Fonds conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'un des Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de chaque Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers de chaque Fonds, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers de chaque Fonds prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers de chaque Fonds comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de chaque Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de chaque Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers de chaque Fonds au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'un des Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers de chaque Fonds, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

**Comptables professionnels agréés,
experts-comptables autorisés**

Toronto (Ontario)
24 mars 2021

Portefeuilles FNB Tangerine

États financiers annuels audités pour la période close le 31 décembre 2020
(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

Portefeuille FNB équilibré Tangerine

État de la situation financière

Au

	31 décembre 2020
Actif	
Actif courant	
Placements (notes 3c et 3i)	7 765 229 \$
Trésorerie (note 3m)	260 120
Souscriptions à recevoir	1 214 455
Revenu de placement à recevoir	8 208
Total de l'actif	9 248 012
Passif	
Passif courant	
Montant à payer pour l'achat de placements	1 083 895
Rachats à payer	19 464
Charges à payer	2 826
Total du passif courant	1 106 185
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	8 141 827 \$
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)	817 183
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 3e)	9,96 \$

État du résultat global

Pour la période du 16 novembre 2020 (début des activités)
au 31 décembre 2020

	31 décembre 2020
Revenus	
Distributions provenant des Fonds sous-jacents	230 264 \$
Intérêts à distribuer (note 3j)	4
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	(149 883)
Total des revenus	80 385
Charges	
Frais de gestion (note 9a)	2 062
Frais d'administration (note 9a)	619
Autres charges, y compris les impôts indirects (note 9a)	348
Frais du Comité d'examen indépendant (note 9a)	1 471
Coûts de transactions (note 3g)	3 654
Total des charges	8 154
Moins : Charges remboursées et absorbées (note 9a)	(1 673)
Charges nettes	6 481
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités	73 904 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités, par part (Note 3l)	0,21 \$

Approuvé par le Conseil d'administration de Gestion
d'investissements Tangerine Inc.



Ramy Dimitry, administrateur



Timothy Morris, administrateur

Portefeuilles FNB Tangerine

États financiers annuels audités pour la période close le 31 décembre 2020
(en dollars canadiens, sauf indication contraire)



Portefeuille FNB équilibré Tangerine

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour la période du 16 novembre 2020 (début des activités)
au 31 décembre 2020

	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités	73 904 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables	
Revenu net de placement	(120 757)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(120 757)
Opérations sur parts rachetables	
Produit de l'émission des parts rachetables	8 371 988
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	120 757
Rachat de parts rachetables	(304 065)
Augmentation nette au titre des opérations sur parts rachetables	8 188 680
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	8 141 827
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	8 141 827 \$

État des flux de trésorerie

Pour la période du 16 novembre 2020 (début des activités)
au 31 décembre 2020

	31 décembre 2020
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités	73 904 \$
Ajustements pour :	
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements	149,883
Produit de la vente de placements	123 389
Achats de placements	(6 733 153)
Distributions provenant des Fonds sous-jacents	(221 453)
Variation nette de l'actif et du passif sans incidence sur la trésorerie	(5 382)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(6 612 812)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	
Produit de l'émission de parts rachetables	7 157 533
Montants versés au rachat de parts rachetables	(284 601)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	6 872 932
Augmentation nette de la trésorerie au cours de la période	260 120
Trésorerie à l'ouverture de la période	—
Trésorerie à la clôture de la période	260 120 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	
Intérêts reçus	4 \$
Revenu provenant des Fonds sous-jacents reçus, net des retenues d'impôt	603 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Portefeuilles FNB Tangerine

États financiers annuels audités pour la période close le 31 décembre 2020
(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

Portefeuille FNB équilibré Tangerine

Inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2020

Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
FONDS DE TITRES À REVENU FIXE CANADIENS (37,6 % de l'actif net)			
152 610	FNB indiciel d'obligations canadiennes Scotia	3 057 051	3 063 402
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES (1,6 % de l'actif net)			
5 700	FNB indiciel d'actions canadiennes à grande capitalisation Scotia	134 144	126 643
FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES (33,1 % de l'actif net)			
122 220	FNB indiciel d'actions américaines Scotia	2 748 433	2 697 236
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES (23,1 % de l'actif net)			
20 350	FNB iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index	612 963	619 454
55 170	FNB indiciel d'actions internationales Scotia	1 362 521	1 258 494
		1 975 484	1 877 948
Total des placements (95,4 % de l'actif net)		7 915 112	7 765 229
Autres éléments de l'actif moins le passif courant			376 598
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (« actif net »)			8 141 827

Notes propres au Fonds

Pour la période close le 31 décembre 2020

Le Fonds (note 1)

Le Fonds vise à offrir une plus-value du capital en investissant dans un ensemble diversifié de fonds négociés en bourse d'actions et de titres à revenu fixe, avec une pondération cible de 40,0 % de titres à revenu fixe et de 60,0 % d'actions. Chaque composante du portefeuille cherche à reproduire, dans toute la mesure du possible, la performance d'un indice reconnu. La composante actions du portefeuille cherche à reproduire la performance de l'indice Solactive GBS Global Markets Large and Mid Cap Index et la composante titres à revenu fixe, celle de l'indice Solactive Broad Canadian Bond Universe Liquid ex MPL TR Index.

Le Fonds investit essentiellement dans des fonds gérés par le conseiller en valeurs et/ou par d'autres gestionnaires de placements (les « fonds sous-jacents »). Afin d'assurer que la composition du Fonds est conforme à ses objectifs de placement, le conseiller en valeurs effectue un suivi régulier des fonds sous-jacents et rééquilibre le portefeuille au besoin. Le Fonds est exposé aux risques décrits ci-après soit directement, soit indirectement du fait de ses placements dans les fonds sous-jacents.

Risques liés aux instruments financiers (note 4)

Risque de change

Au 31 décembre 2020, le Fonds n'était pas directement exposé à un risque de change important. Le Fonds était indirectement exposé au risque de change, dans la mesure où les fonds sous-jacents détenaient des instruments financiers libellés en devises.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2020, la plupart des instruments financiers du Fonds ne portaient pas intérêt. Par conséquent, le Fonds n'était pas directement exposé à des risques importants pouvant résulter des fluctuations des taux d'intérêt du marché. Il était toutefois indirectement exposé au risque de taux d'intérêt puisque certains fonds sous-jacents investissent dans des instruments financiers portant intérêt.

Autre risque de marché

Au 31 décembre 2020, une tranche d'environ 95,4 % de l'actif net du Fonds était directement exposée au risque de prix. Si les cours de ces instruments avaient fluctué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait diminué ou augmenté d'environ 776 523 \$. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de ceux de cette analyse de sensibilité, et la différence peut être importante.

Portefeuilles FNB Tangerine

États financiers annuels audités pour la période close le 31 décembre 2020
(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

Portefeuille FNB équilibré Tangerine

Notes propres au Fonds

Pour la période close le 31 décembre 2020

Risque de crédit

Au 31 décembre 2020, le Fonds ne détenait aucun placement important dans des obligations et des débentures, des instruments du marché monétaire et des actions privilégiées. Cependant, il était indirectement exposé au risque de crédit du fait de ses placements dans les fonds sous-jacents.

Risque de concentration

Le tableau ci-dessous présente un sommaire du risque de concentration du Fonds selon la valeur comptable, en pourcentage de l'actif net.

Au	31 décembre 2020
Fonds sous-jacents	% de l'actif net
Fonds de titres à revenu fixe canadiens	37,6
Fonds d'actions américaines	33,1
Fonds d'actions internationales	23,1
Fonds d'actions canadiennes	1,6
Total des placements	95,4

Classement selon la hiérarchie des justes valeurs

(note 3i)

Le tableau ci-dessous présente un sommaire du classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs.

31 décembre 2020	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Fonds sous-jacents	7 765 229	—	—	7 765 229
Total des placements	7 765 229	—	—	7 765 229

Aucun transfert important n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours de la période close le 31 décembre 2020.

Participation dans l'actif des fonds sous-jacents (note 3o)

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des fonds sous-jacents détenus par le Fonds.

31 décembre 2020	Valeur comptable du fonds sous-jacents (\$)	Pourcentage de la participation (%)
iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index ETF	619 454	0,1
FNB indiciel d'obligations canadiennes Scotia	3 063 402	10,2
FNB indiciel d'actions canadiennes à grande capitalisation Scotia	126 643	5,7
FNB indiciel d'actions internationales Scotia	1 258 494	3,9
FNB indiciel d'actions américaines Scotia	2 697 236	9,4

Portefeuilles FNB Tangerine

États financiers annuels audités pour la période close le 31 décembre 2020
(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

Portefeuille FNB croissance équilibrée Tangerine

État de la situation financière

Au

	31 décembre 2020
Actif	
Actif courant	
Placements (notes 3c et 3i)	28 999 154 \$
Trésorerie (note 3m)	1 615 854
Souscriptions à recevoir	4 814 691
Revenu de placement à recevoir	37 655
Total de l'actif	35 467 354
Passif	
Passif courant	
Montant à payer pour l'achat de placements	4 378 495
Rachats à payer	83 574
Charges à payer	9 831
Total du passif courant	4 471 900
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	30 995 454 \$
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)	3 123 611
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 3e)	9,92 \$

État du résultat global

Pour la période du 16 novembre 2020 (début des activités)
au 31 décembre 2020

	31 décembre 2020
Revenus	
Distributions provenant des Fonds sous-jacents	1 027 216 \$
Intérêts à distribuer (note 3j)	16
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	(721 946)
Total des revenus	305 286
Charges	
Frais de gestion (note 9a)	7 235
Frais d'administration (note 9a)	2 170
Autres charges, y compris les impôts indirects (note 9a)	1 223
Frais du Comité d'examen indépendant (note 9a)	1 471
Coûts de transactions (note 3g)	12 867
Total des charges	24 966
Moins : Charges remboursées et absorbées (note 9a)	(2 269)
Charges nettes	22 697
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités	282 589 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités, par part (Note 3l)	0,23 \$

Approuvé par le Conseil d'administration de Gestion
d'investissements Tangerine Inc.



Ramy Dimitry, administrateur



Timothy Morris, administrateur

Portefeuilles FNB Tangerine

États financiers annuels audités pour la période close le 31 décembre 2020
(en dollars canadiens, sauf indication contraire)



Portefeuille FNB croissance équilibrée Tangerine

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour la période du 16 novembre 2020 (début des activités) au 31 décembre 2020

	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités	282 589 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables	
Revenu net de placement	(532 048)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(532 048)
Opérations sur parts rachetables	
Produit de l'émission des parts rachetables	31 174 910
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	532 048
Rachat de parts rachetables	(462 045)
Augmentation nette au titre des opérations sur parts rachetables	31 244 913
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	30 995 454
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	30 995 454 \$

État des flux de trésorerie

Pour la période du 16 novembre 2020 (début des activités) au 31 décembre 2020

	31 décembre 2020
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités	282 589 \$
Ajustements pour :	
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements	721 946
Produit de la vente de placements	114 334
Achats de placements	(24 468 593)
Distributions provenant des Fonds sous-jacents	(988 346)
Variation nette de l'actif et du passif sans incidence sur la trésorerie	(27 824)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(24 365 894)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	
Produit de l'émission de parts rachetables	26 360 219
Montants versés au rachat de parts rachetables	(378 471)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	25 981 748
Augmentation nette de la trésorerie au cours de la période	1 615 854
Trésorerie à l'ouverture de la période	—
Trésorerie à la clôture de la période	1 615 854 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	
Intérêts reçus	16 \$
Revenu provenant des Fonds sous-jacents reçus, net des retenues d'impôt	1 214 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Portefeuilles FNB Tangerine

États financiers annuels audités pour la période close le 31 décembre 2020
(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

Portefeuille FNB croissance équilibrée Tangerine

Inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2020

Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
FONDS DE TITRES À REVENU FIXE CANADIENS (23,0 % de l'actif net)			
355 710	FNB indiciel d'obligations canadiennes Scotia	7 125 110	7 140 309
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES (1,9 % de l'actif net)			
26 510	FNB indiciel d'actions canadiennes à grande capitalisation Scotia	623 925	589 002
FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES (40,5 % de l'actif net)			
568 180	FNB indiciel d'actions américaines Scotia	12 784 821	12 538 994
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES (28,2 % de l'actif net)			
94 620	FNB iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index	2 851 870	2 880 233
256 480	FNB indiciel d'actions internationales Scotia	6 335 374	5 850 616
		9 187 244	8 730 849
Total des placements (93,6 % de l'actif net)		29 721 100	28 999 154
Autres éléments de l'actif moins le passif courant			1 996 300
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (« actif net »)			30 995 454

Notes propres au Fonds

Pour la période close le 31 décembre 2020

Le Fonds (note 1)

Le Fonds vise à réaliser une plus-value du capital et un certain niveau de revenu en investissant dans des fonds négociés en bourse d'actions et de titres à revenu fixe, avec une pondération cible de 25,0 % de titres à revenu fixe et de 75,0 % d'actions. Chaque composante du portefeuille cherche à reproduire, dans toute la mesure du possible, la performance d'un indice reconnu. La composante actions du portefeuille cherche à reproduire la performance de l'indice Solactive GBS Global Markets Large and Mid Cap Index et la composante titres à revenu fixe, celle de l'indice Solactive Broad Canadian Bond Universe Liquid ex MPL TR Index.

Le Fonds investit essentiellement dans des fonds gérés par le conseiller en valeurs et/ou par d'autres gestionnaires de placements (les « fonds sous-jacents »). Afin d'assurer que la composition du Fonds est conforme à ses objectifs de placement, le conseiller en valeurs effectue un suivi régulier des fonds sous-jacents et rééquilibre le portefeuille au besoin. Le Fonds est exposé aux risques décrits ci-après soit directement, soit indirectement du fait de ses placements dans les fonds sous-jacents.

Risques associés aux instruments financiers (note 4)

Risque de change

Au 31 décembre 2020, le Fonds n'était pas directement exposé à un risque de change important. Le Fonds était indirectement exposé au risque de change, dans la mesure où les fonds sous-jacents détenaient des instruments financiers libellés en devises.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2020, la plupart des instruments financiers du Fonds ne portaient pas intérêt. Par conséquent, le Fonds n'était pas directement exposé à des risques importants pouvant résulter des fluctuations des taux d'intérêt du marché. Il était toutefois indirectement exposé au risque de taux d'intérêt puisque certains fonds sous-jacents investissent dans des instruments financiers portant intérêt.

Autre risque de marché

Au 31 décembre 2020, une tranche d'environ 93,6% de l'actif net du Fonds était directement exposée au risque de prix. Si les cours de ces instruments avaient fluctué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait diminué ou augmenté d'environ 2 899 915\$. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de ceux de cette analyse de sensibilité, et la différence peut être importante.

Portefeuilles FNB Tangerine

États financiers annuels audités pour la période close le 31 décembre 2020
(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

Portefeuille FNB croissance équilibrée Tangerine

Notes propres au Fonds

Pour la période close le 31 décembre 2020

Risque de crédit

Au 31 décembre 2020, le Fonds ne détenait aucun placement important dans des obligations et des débetures, des instruments du marché monétaire et des actions privilégiées. Cependant, il était indirectement exposé au risque de crédit du fait de ses placements dans les fonds sous-jacents.

Risque de concentration

Le tableau ci-dessous présente un sommaire du risque de concentration du Fonds selon la valeur comptable, en pourcentage de l'actif net.

Au	31 décembre 2020
Fonds sous-jacents	% de l'actif net
Fonds d'actions américaines	40,5
Fonds d'actions internationales	28,2
Fonds à revenu fixe canadiens	23,0
Fonds d'actions canadiennes	1,9
Total des placements	93,6

Classement selon la hiérarchie des justes valeurs

(note 3i)

Le tableau ci-dessous présente un sommaire du classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs.

31 décembre 2020	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Fonds sous-jacents	28 999 154	—	—	28 999 154
Total des placements	28 999 154	—	—	28 999 154

Aucun transfert important n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours de la période close le 31 décembre 2020.

Participation dans l'actif des fonds sous-jacents (note 3o)

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des fonds sous-jacents détenus par le Fonds.

31 décembre 2020	Valeur comptable des Fonds sous-jacents (\$)	Pourcentage de participation dans les Fonds sous-jacents (%)
iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index ETF	2 880 233	0,3
FNB indiciel d'obligations canadiennes Scotia	7 140 309	23,7
FNB indiciel d'actions canadiennes à grande capitalisation Scotia	589 002	26,5
FNB indiciel d'actions internationales Scotia	5 850 616	18,0
FNB indiciel d'actions américaines Scotia	12 538 994	43,7

Portefeuilles FNB Tangerine

États financiers annuels audités pour la période close le 31 décembre 2020
(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

Portefeuille FNB croissance d'actions Tangerine

État de la situation financière

Au

	31 décembre 2020
Actif	
Actif courant	
Placements (notes 3c et 3i)	19 326 731 \$
Trésorerie (note 3m)	3 209 786
Souscriptions à recevoir	3 154 951
Revenu de placement à recevoir	28 291
Total de l'actif	25 719 759
Passif	
Passif courant	
Montant à payer pour l'achat de placements	5 387 612
Rachats à payer	9 276
Charges à payer	5 427
Total du passif courant	5 402 315
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	20 317 444 \$
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)	2 054 215
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 3e)	9,89 \$

État du résultat global

Pour la période du 16 novembre 2020 (début des activités)
au 31 décembre 2020

	31 décembre 2020
Revenus	
Distributions provenant des Fonds sous-jacents	754 002 \$
Intérêts à distribuer (note 3j)	9
Gain (perte) net réalisé sur les placements	1
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	(566 968)
Total des revenus	187 044
Charges	
Frais de gestion (note 9a)	4 038
Frais d'administration (note 9a)	1 211
Autres charges, y compris les impôts indirects (note 9a)	682
Frais du Comité d'examen indépendant (note 9a)	1 471
Coûts de transactions (note 3g)	8 423
Total des charges	15 825
Moins : Charges remboursées et absorbées (note 9a)	(1 977)
Charges nettes	13 848
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités	173 196 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités, par part (Note 3l)	0,24 \$

Approuvé par le Conseil d'administration de Gestion d'investissements Tangerine Inc.



Ramy Dimitry, administrateur



Timothy Morris, administrateur

Portefeuilles FNB Tangerine

États financiers annuels audités pour la période close le 31 décembre 2020
(en dollars canadiens, sauf indication contraire)



Portefeuille FNB croissance d'actions Tangerine

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour la période du 16 novembre 2020 (début des activités) au 31 décembre 2020

	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités	173 196 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables	
Revenu net de placement	(363 274)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(363 274)
Opérations sur parts rachetables	
Produit de l'émission des parts rachetables	20 558 016
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	363 274
Rachat de parts rachetables	(413 768)
Augmentation nette au titre des opérations sur parts rachetables	20 507 522
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	20 317 444
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	20 317 444 \$

État des flux de trésorerie

Pour la période du 16 novembre 2020 (début des activités) au 31 décembre 2020

	31 décembre 2020
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités	173 196 \$
Ajustements pour :	
(Gain) perte net réalisé sur les placements	(1)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements	566 968
Produit de la vente de placements	106 049
Achats de placements	(13 886 425)
Distributions provenant des Fonds sous-jacents	(725 710)
Variation nette de l'actif et du passif sans incidence sur la trésorerie	(22 864)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(13 788 787)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	
Produit de l'émission de parts rachetables	17 403 065
Montants versés au rachat de parts rachetables	(404 492)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	16 998 573
Augmentation nette de la trésorerie au cours de la période	3 209 786
Trésorerie à l'ouverture de la période	—
Trésorerie à la clôture de la période	3 209 786 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	
Intérêts reçus	9 \$
Revenu provenant des Fonds sous-jacents reçus, net des retenues d'impôt	— \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Portefeuilles FNB Tangerine

États financiers annuels audités pour la période close le 31 décembre 2020
(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

Portefeuille FNB croissance d'actions Tangerine

Inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2020

Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES (2,6 % de l'actif net)			
23 440	FNB indiciel d'actions canadiennes à grande capitalisation Scotia	547 277	520 792
FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES (54,6 % de l'actif net)			
502 360	FNB indiciel d'actions américaines Scotia	11 270 701	11 086 432
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES (38,0 % de l'actif net)			
83 660	FNB iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index	2 528 269	2 546 611
226 770	FNB indiciel d'actions internationales Scotia	5 547 452	5 172 896
		8 075 721	7 719 507
Total des placements (95,2 % de l'actif net)		19 893 699	19 326 731
Autres éléments de l'actif moins le passif à court terme			990 713
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (« actif net »)			20 317 444

Notes propres au Fonds

Pour la période close le 31 décembre 2020

Le Fonds (note 1)

Le Fonds cherche à réaliser une plus-value du capital et une croissance en investissant dans des fonds négociés en bourse d'actions, la pondération cible des actions étant de 100 %. Il essaie de reproduire, dans toute la mesure du possible, la performance de l'indice Solactive GBS Global Markets Large and Mid Cap Index.

Le Fonds investit essentiellement dans des fonds gérés par le conseiller en valeurs et/ou par d'autres gestionnaires de placements (les « fonds sous-jacents »). Afin d'assurer que la composition du Fonds est conforme à ses objectifs de placement, le conseiller en valeurs effectue un suivi régulier des fonds sous-jacents et rééquilibre le portefeuille au besoin. Le Fonds est exposé aux risques décrits ci-après soit directement, soit indirectement du fait de ses placements dans les fonds sous-jacents.

Risques associés aux instruments financiers (note 4)

Risque de change

Au 31 décembre 2020, le Fonds n'était pas directement exposé à un risque de change important. Le Fonds était indirectement exposé au risque de change, dans la mesure où les fonds sous-jacents détenaient des instruments financiers libellés en devises.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2020, la plupart des instruments financiers du Fonds ne portaient pas intérêt. Par conséquent, le Fonds n'était pas directement exposé à des risques importants pouvant résulter des fluctuations des taux d'intérêt du marché.

Autre risque de marché

Au 31 décembre 2020, une tranche d'environ 95,2% de l'actif net du Fonds était directement exposée au risque de prix. Si les cours de ces instruments avaient fluctué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait diminué ou augmenté d'environ 1 932 673\$. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de ceux de cette analyse de sensibilité, et la différence peut être importante.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2020, le Fonds ne détenait aucun placement important dans des obligations et des débetures, des instruments du marché monétaire et des actions privilégiées. Cependant, il était indirectement exposé au risque de crédit du fait de ses placements dans les fonds sous-jacents.

Portefeuilles FNB Tangerine

États financiers annuels audités pour la période close le 31 décembre 2020
(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

Portefeuille FNB croissance d'actions Tangerine

Notes propres au Fonds

Pour la période close le 31 décembre 2020

Risque de concentration

Le tableau ci-dessous présente un sommaire du risque de concentration du Fonds selon la valeur comptable, en pourcentage de l'actif net.

Au	31 décembre 2020
Fonds sous-jacents	% de l'actif net
Fonds d'actions américaines	54,6
Fonds d'actions internationales	38,0
Fonds d'actions canadiennes	2,6
Total des placements	95,2

Classement selon la hiérarchie des justes valeurs

(note 3i)

Le tableau ci-dessous présente un sommaire du classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs.

31 décembre 2020	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Fonds sous-jacents	19 326 731	—	—	19 326 731
Total des placements	19 326 731	—	—	19 326 731

Aucun transfert important n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours de la période close le 31 décembre 2020.

Participation dans l'actif des fonds sous-jacents (note 3o)

Ci-dessous, un résumé des fonds sous-jacents détenus par le Fonds.

31 décembre 2020	Valeur comptable des Fonds sous-jacents (\$)	Pourcentage de participation dans les Fonds sous-jacents (%)
iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index ETF	2 546 611	0,3
FNB indiciel d'actions canadiennes à grande capitalisation Scotia	520 792	23,4
FNB indiciel d'actions internationales Scotia	5 172 896	15,9
FNB indiciel d'actions américaines Scotia	11 086 432	38,6

Notes annexes

1. Structure du Fonds

Le Portefeuille FNB équilibré Tangerine, le Portefeuille FNB croissance équilibrée Tangerine et le Portefeuille FNB croissance d'actions Tangerine (collectivement, les « Fonds », individuellement, le « Fonds ») sont des fiducies de fonds commun de placement à capital variable établies en vertu des lois de l'Ontario, aux termes d'une déclaration de fiducie cadre datée du 19 novembre 2008 et modifiée le 10 novembre 2020 en ce qui concerne la modification la plus récente.

Les Fonds sont domiciliés au Canada et leur établissement principal est situé au 3389 Steeles Avenue East, Toronto (Ontario).

Gestion d'investissements Tangerine Inc. (le « gestionnaire ») fournit des services de gestion aux Fonds. Fonds d'investissement Tangerine Limitée est le placeur principal des Fonds. Les deux sociétés sont des filiales en propriété exclusive de la Banque Tangerine. La Banque Tangerine est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »).

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. (le « conseiller en valeurs »), filiale en propriété exclusive de la Banque Scotia, a été engagé par le gestionnaire pour gérer le portefeuille du Fonds.

Les objectifs de placement de chaque Fonds sont présentés dans les « Notes propres au Fonds ». Les Fonds ont été créés le 12 novembre 2020 avec du capital de lancement du gestionnaire et a commencé ses opérations le 16 novembre 2020.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 24 mars 2021.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Les états financiers ont été préparés selon le principe de continuité de l'exploitation et la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne les actifs et les passifs financiers, qui ont été évalués à la juste valeur.

3. Résumé des principales méthodes comptables

3a. Estimations comptables

La préparation d'états financiers exige du gestionnaire qu'il émette des jugements, des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les jugements, estimations et hypothèses servent essentiellement à classer les instruments financiers détenus par les Fonds et à en déterminer la juste valeur. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

3b. Conversion des devises

La monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds est le dollar canadien, qui est la monnaie du principal environnement économique dans lequel ils exercent leurs activités.

- Les actifs et passifs financiers libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de clôture de l'état de la situation financière.
- Les achats et les ventes de titres classés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), les revenus de placement et les charges libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date respective de ces transactions.
- Les gains (pertes) de change réalisés sur les placements classés à la JVRN sont présentés dans l'état du résultat global au poste « Gain (perte) net réalisé sur les placements ».
- Les gains (pertes) de change latents sur les placements classés à la JVRN sont présentés dans l'état du résultat global sous « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements ».
- Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les actifs non liés aux placements, les passifs et les revenus de placement libellés en devises figurent respectivement dans l'état du résultat global au poste « Gain (perte) net de change réalisé » et au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change ».

3c. Classement et comptabilisation des instruments financiers

Le Fonds comptabilise un actif ou un passif financier uniquement lorsqu'il devient partie aux obligations contractuelles de l'instrument.

La méthode comptable appliquée par les Fonds en ce qui concerne les instruments dérivés est décrite à la note 3f.

Notes annexes

Le classement initial d'un instrument financier dépend des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de cet instrument et du modèle économique utilisé par les Fonds pour la gestion de leurs actifs financiers. Le classement n'est pas modifié par la suite sauf dans des cas très particuliers.

Tous les instruments financiers, y compris ceux découlant des achats et des ventes normalisés d'actifs financiers, sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de transaction, soit la date à laquelle les Fonds s'engagent à acheter ou à vendre l'actif. Les évaluations subséquentes des instruments financiers dépendent du classement initial.

Les placements et les instruments financiers dérivés sont des actifs gérés dont les rendements sont évalués en fonction de la juste valeur; ils ne sont pas détenus en vue d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels, ni dans le double objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers. L'évaluation de la performance de ces actifs et les décisions de placement sont essentiellement fondées sur la juste valeur. Par conséquent, les placements et les instruments dérivés des Fonds sont classés à la JVRN. Les actifs financiers classés à la JVRN sont ensuite évalués à la juste valeur. Le coût des placements classés à la JVRN représente le montant payé pour chaque titre, hors coûts de transactions; il est calculé selon la méthode du coût moyen.

Les revenus provenant des instruments financiers à la JVRN sont inscrits directement dans l'état du résultat global à titre de « Distributions provenant des fonds sous-jacents », « Intérêt à distribuer », « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements » et « Gain (perte) net réalisé sur les placements ». Les « Distributions provenant des fonds sous-jacents » comprennent les distributions théoriques reçues.

L'obligation des Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables représente un passif financier et est évalué au montant du rachat. Les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti, qui correspond approximativement à la juste valeur. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé s'il y a lieu, selon les taux d'intérêt en vigueur.

3d. Décomptabilisation des instruments financiers

Actifs financiers

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie est arrivé à expiration ou que les Fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de ces actifs. Si les Fonds ne transfèrent ni ne conservent la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, ils décomptabilisent l'actif financier lorsqu'ils n'en ont plus le contrôle.

S'il y a transfert des risques et avantages, mais que les Fonds conservent le contrôle de l'actif financier, ils doivent continuer de le comptabiliser à hauteur du lien qu'ils conservent, c'est-à-dire à hauteur de leur exposition aux variations de la valeur de cet actif.

Passifs financiers

Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque les obligations contractuelles sont remplies, qu'elles sont annulées ou qu'elles expirent.

3e. Parts rachetables

Les parts comportent une obligation contractuelle pour les Fonds de les racheter contre de la trésorerie ou un autre actif financier; de ce fait, elles ne répondent pas à la définition de capitaux propres des IFRS. Les parts rachetables du Fonds comportent l'obligation contractuelle de distribuer le revenu net et les gains en capital nets une fois l'an en décembre, en trésorerie (si le porteur de parts en fait la demande); par conséquent, elles répondent à la définition de passif financier et doivent être comptabilisées ainsi.

Les parts rachetables sont rachetables au gré des porteurs de parts et sont classées comme des passifs financiers. Les porteurs peuvent en demander le rachat n'importe quel jour, contre un montant en trésorerie égal à la quote-part correspondante de l'actif net du Fonds concerné. Les parts rachetables sont comptabilisées au prix de rachat qui serait payable au porteur qui en demanderait le rachat à la date de clôture de l'état de la situation financière.

Le prix de rachat (l'« actif net ») est la différence entre l'actif total et le passif total du Fonds concerné, calculée selon les IFRS.

Notes annexes

En vertu du *Règlement 81 106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, les Fonds sont dans l'obligation de calculer quotidiennement la valeur liquidative aux fins des souscriptions et des rachats, à la juste valeur de leurs actifs et passifs. La valeur liquidative par part (VLPP) à la date d'émission ou de rachat est calculée en divisant la valeur liquidative de chaque Fonds par le nombre total de parts en circulation de ce Fonds. La VLPP est calculée à la clôture de chaque jour ouvrable de la bourse de Toronto.

Le calcul de la valeur liquidative et celui de l'actif net sont tous deux fondés sur le cours de clôture ou sur le dernier cours des placements. Ainsi, il n'y a aucune différence entre la valeur liquidative et l'actif net à la date de l'état de la situation financière.

3f. Opérations sur instruments dérivés

Les lois canadiennes sur les valeurs mobilières permettent à chaque Fonds d'utiliser des instruments dérivés pour atteindre les objectifs de placement énoncés dans le prospectus simplifié. Les instruments dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle le contrat est conclu et sont ensuite évalués à la juste valeur. Les instruments dérivés sont évalués quotidiennement en utilisant les sources d'information habituelles des bourses pour les instruments dérivés cotés en bourse et les renseignements fournis par les courtiers pour les instruments dérivés négociés de gré à gré. Tous les instruments dérivés sont comptabilisés à l'actif lorsque la juste valeur est positive et au passif lorsqu'elle est négative et sont présentés dans l'état de la situation financière.

3g. Coûts de transactions

Les coûts de transactions sont des coûts marginaux attribuables directement à l'acquisition, à l'émission ou à la cession d'un placement. Ils comprennent les frais et commissions versés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers, les droits prélevés par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs mobilières, ainsi que les droits et taxes de transfert. Les coûts de transactions liés à l'achat et à la vente de placements classés à la JVRN sont passés en charges dans les « Coûts de transactions » de l'état du résultat global.

3h. Compensation d'instruments financiers

Les Fonds opèrent compensation des actifs et des passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans l'état de la situation financière lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

3i. Évaluation à la juste valeur et informations sur la juste valeur

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

La juste valeur des instruments financiers à la date de clôture de la période est déterminée comme suit :

- Pour les actifs et les passifs financiers négociés sur des marchés actifs, elle est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour de clôture de la période. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur.
- Les instruments financiers non cotés sur un marché actif sont évalués au moyen de techniques d'évaluation fondées sur des données du marché observables, telles qu'elles sont définies par le gestionnaire.
- Les obligations et autres titres similaires sont évalués d'après le cours de clôture communiqué par des courtiers reconnus.

Hierarchie de la juste valeur

Les IFRS exigent la présentation d'un classement des évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie à trois niveaux qui reflète l'importance des données d'entrée utilisées pour mesurer la juste valeur.

Les trois niveaux de la hiérarchie utilisée par les Fonds sont les suivants :

Niveau 1 – La juste valeur est fondée sur des prix cotés non ajustés observés sur un marché actif pour des actifs identiques;

Notes annexes

Niveau 2 – La juste valeur est fondée sur des données d'entrée autres que les cours publiés, qui sont directement ou indirectement observables sur un marché actif.

Niveau 3 – La juste valeur est fondée sur des données d'entrée non observables sur le marché.

Les Fonds constatent un transfert entre les niveaux de la hiérarchie à la fin de la période de présentation de l'information financière au cours de laquelle le changement s'est produit.

3j. Opérations et revenus de placement

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de leur exécution. Le revenu de dividendes et les distributions provenant des fonds sous-jacents sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les « intérêts à distribuer » présentés dans l'état du résultat global correspondent aux intérêts reçus par les Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Fonds n'amortissent pas les primes versées ni les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe.

Le gain ou la perte réalisé sur la vente de placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ni des escomptes sur les titres à revenu fixe.

3k. Prêts de titres

Les Fonds peuvent prêter de temps à autre des titres qu'ils détiennent afin de réaliser un revenu supplémentaire. Ils reçoivent alors une garantie sous forme de trésorerie ou d'instruments hors trésorerie admissibles, dont la juste valeur correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés au cours de la période. Les Fonds peuvent vendre la garantie hors trésorerie reçue si un emprunteur ne respecte pas son obligation contractuelle. La juste valeur des titres prêtés est déterminée chaque jour à la fin de la séance, et toute garantie supplémentaire requise est remise aux Fonds le jour ouvrable suivant. La garantie en trésorerie est investie en équivalents de trésorerie. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans les « Placements » dans l'état de la situation financière. La garantie hors trésorerie cédée par l'emprunteur et l'obligation connexe des Fonds de remettre la garantie ne sont pas présentées dans l'état de la situation financière ni dans l'inventaire du portefeuille.

Le revenu tiré des opérations de prêt de titres est constaté au fil du temps et présenté au poste « Revenu de prêt de titres » de l'état du résultat global.

3l. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités, par part, présentée dans l'état du résultat global correspond à l'augmentation ou à la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités de la période, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3m. Trésorerie et découvert bancaire

La trésorerie comprend les dépôts en banque. Tout compte de banque à découvert est inclus dans le « Passif courant » en tant que « Découvert bancaire ».

3n. Opérations sans effet sur la trésorerie

Les opérations sans effet sur la trésorerie présentées dans le tableau des flux de trésorerie comprennent les distributions réinvesties provenant de fonds communs de placement sous-jacents. Ces montants font partie des revenus hors trésorerie comptabilisés dans l'état du résultat global.

3o. Investissements dans des entités structurées non consolidées

Une entité structurée est une entité dans laquelle les droits de vote ou des droits similaires ne sont pas le principal facteur pour déterminer qui la contrôle. C'est notamment le cas lorsque tout droit de vote n'est liée qu'aux tâches administratives et que les activités pertinentes sont menées au moyen d'accords contractuels.

Les placements dans les fonds FNB sous-jacents (les « fonds sous-jacents ») sont des entités structurées non consolidées, car le processus décisionnel concernant les activités de ces fonds sous-jacents n'est généralement pas déterminé par les droits de vote ou droits similaires détenus par les Fonds ou par d'autres investisseurs.

Les Fonds n'offrent pas un important soutien financier supplémentaire ou une autre forme de soutien aux fonds sous-jacents, et ne se sont pas engagés à leur offrir un tel soutien.

Notes annexes

4. Risques liés aux instruments financiers

De par leurs activités, les Fonds sont exposés à divers risques financiers. Le gestionnaire cherche à atténuer les éventuels effets négatifs de ces risques sur le rendement en ayant recours à des conseillers en valeurs expérimentés, en surveillant chaque jour la position des Fonds et l'actualité des marchés, en diversifiant le portefeuille selon les contraintes des objectifs de placement, et en utilisant des instruments dérivés afin de couvrir certains risques. L'exposition des Fonds à ces risques, le cas échéant, est décrite dans les « Notes propres au Fonds » de chaque Fonds.

La pandémie de COVID 19 a perturbé les marchés à l'échelle mondiale et ses conséquences à long terme sont incertaines. La crise pourrait avoir un effet négatif sur les risques liés aux instruments financiers des Fonds.

4a. Risque de change

Le risque de change découle des instruments financiers libellés en monnaies autres que le dollar canadien. Les Fonds sont exposés au risque que la valeur en dollars canadiens des placements libellés en devises fluctue en raison de la variation des taux de change. Lorsque le dollar canadien se déprécie par rapport aux autres monnaies, la valeur en dollars canadiens des placements étrangers et des devises augmente. À l'inverse, lorsqu'il s'apprécie, la valeur des placements étrangers et des devises diminue. Au 31 décembre 2020, les Fonds n'avaient aucun actif ni passif significatif libellé en devises et n'étaient donc pas directement exposés au risque de change. Les Fonds étaient indirectement exposés au risque de change, dans la mesure où les fonds sous-jacents détenaient des instruments financiers libellés en devises.

4b. Risque de taux d'intérêt

Les Fonds sont exposés au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers portant intérêt fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Au 31 décembre 2020, la majorité des actifs et passifs financiers directs des Fonds étaient des instruments à court terme ou ne portant pas intérêt, de sorte que les Fonds n'étaient pas exposés de manière importante au risque liée aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Ils étaient toutefois indirectement exposés au risque de taux d'intérêt puisque certains fonds sous-jacents investissent dans des instruments financiers portant intérêt. L'exposition des Fonds au risque de taux d'intérêt liée à la trésorerie et aux placements à court terme est minime. Le conseiller en valeurs examine la sensibilité globale des Fonds aux taux d'intérêt dans le cadre du processus de gestion des placements.

4c. Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent du fait des variations des prix du marché (autre que celle découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change) causées par des facteurs propres à un titre ou à son émetteur ou par d'autres facteurs touchant les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Tous les titres présentent un risque de perte en capital. Les portefeuilles des Fonds sont assujettis au risque de variation des prix du marché en raison des incertitudes entourant le prix futur des titres. Les Fonds gèrent leur exposition à l'autre risque de marché en diversifiant leur portefeuille de FNB sous-jacents.

4d. Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec les Fonds. Toutes les opérations effectuées par les Fonds visant des titres cotés sont réglées à la livraison par l'intermédiaire des courtiers agréés. Le risque de défaillance est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. L'opération est annulée si l'une des parties ne s'acquitte pas de ses obligations.

Au 31 décembre 2020, les Fonds n'avaient aucun placement direct important dans des titres à revenu fixe ou des contrats de change à terme. Cependant, ils étaient indirectement exposés au risque de crédit du fait de leurs placements dans les fonds sous-jacents.

4e. Risque de liquidité

Tous les passifs financiers des Fonds comportent une échéance maximale d'un an. Par ailleurs, les Fonds sont exposés à des rachats en trésorerie quotidiens de parts rachetables. Par conséquent, conformément aux lois sur les valeurs mobilières, les Fonds investissent au moins 90 % de leurs actifs dans des titres négociés sur un marché actif qui peuvent être facilement vendus. En outre, les Fonds conservent suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir une certaine liquidité.

Au 31 décembre 2020, les Fonds étaient indirectement exposés au risque de liquidité en raison de leurs placements dans des fonds sous-jacents.

Notes annexes

4f. Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, une catégorie d'actifs, un secteur d'activité ou un type de contrepartie.

Au 31 décembre 2020, les Fonds étaient indirectement exposés au risque de concentration en raison de leurs placements dans des fonds sous-jacents.

5. Impôt

Les Fonds répondent ou ont l'intention de répondre à la définition de fiducies de fonds communs de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* (la « Loi de l'impôt »). En conséquence, ils ne sont pas assujettis à l'impôt sur une portion de leurs revenus nets, notamment les gains en capital nets réalisés qui sont distribués ou doivent être distribués aux porteurs de parts. Ces revenus distribués sont donc imposables aux mains des porteurs de parts. La date de clôture de l'année d'imposition des Fonds est le 15 décembre 2020.

Les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs à des fins comptables et fiscales donnent lieu à des actifs et passifs d'impôts différés. La principale différence temporaire concerne la juste valeur présentée des titres en portefeuille et leur prix de base rajusté aux fins de l'impôt sur le revenu. Comme la politique de distribution des Fonds consiste à distribuer tous les gains en capital nets réalisés, le passif d'impôt différé sur les gains en capital latents et l'actif d'impôt différé sur les pertes en capital latentes ne seront pas réalisés et ne sont donc pas comptabilisés par les Fonds.

Le tableau suivant présente les pertes en capital et les pertes autres qu'en capital pouvant être reportées dont disposaient les Fonds à la clôture de l'année d'imposition 2020 :

Nom du fonds	Total des pertes en capital en \$	Total des pertes autres qu'en capital en \$
Portefeuille FNB équilibré Tangerine	179	—
Portefeuille FNB croissance équilibrée Tangerine	146	—
Portefeuille FNB croissance d'actions Tangerine	98	—

6. Parts rachetables

Les Fonds sont autorisés à émettre un nombre illimité de parts de fiducie cessibles et rachetables d'une seule catégorie, dont chacune représente une participation indivise égale dans l'actif net du Fonds concerné.

Le capital des Fonds est représenté par l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et n'a pas de valeur nominale. Les parts donnent droit à des distributions, le cas échéant, et à une quote-part de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Chaque porteur de parts dispose d'une voix pour chaque part qu'il détient à la fermeture des bureaux à la date de clôture des registres relative à une assemblée. Il n'y a aucun droit de vote rattaché à des fractions de parts. Les Fonds ne sont soumis à aucune restriction ni à aucune exigence spécifique en matière de capital en ce qui concerne la souscription ou le rachat de parts.

Le nombre de parts émises, réinvesties, rachetées et en circulation s'établit comme suit :

Portefeuille FNB équilibré Tangerine	
À l'ouverture de la période	—
Parts émises	835 243
Parts réinvesties	12 186
Parts rachetées	(30 246)
À la clôture de la période	817 183
Portefeuille FNB croissance équilibrée Tangerine	
À l'ouverture de la période	—
Parts émises	3 115 941
Parts réinvesties	53 960
Parts rachetées	(46 290)
À la clôture de la période	3 123 611
Portefeuille FNB croissance d'actions Tangerine	
À l'ouverture de la période	—
Parts émises	2 058 539
Parts réinvesties	36 956
Parts rachetées	(41 280)
À la clôture de la période	2 054 215

Les objectifs des Fonds sont de gérer le capital de manière à préserver leur capacité d'assurer la continuité d'exploitation, à conserver la capacité et la flexibilité financières nécessaires pour réaliser leurs objectifs stratégiques et à offrir aux porteurs de parts un rendement proportionnel au niveau de risque tout en maximisant les distributions qui leur sont versées.

Notes annexes

Les revenus et les charges des Fonds sont raisonnablement prévisibles et stables, et les Fonds ne sont assujettis à aucune exigence externe en matière de capital. Par conséquent, le gestionnaire s'attend à ce que les distributions, le capital et la structure du capital actuels suffisent à financer les opérations courantes. Le gestionnaire surveille activement la position en trésorerie et la performance des Fonds pour être en mesure d'atteindre sa cible actuelle de distribution.

7. Prêt de titres

Les Fonds n'avaient prêté aucun titre et ne détenaient aucune garantie au 31 décembre 2020.

8. Accords de paiement indirect

Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers qui, d'après nos évaluations, offriront le meilleur résultat aux Fonds. Elles peuvent aussi être attribuées à des courtiers qui offrent, outre les services d'exécution des opérations, des services de recherche, qui peuvent ou non être utilisés par le gestionnaire dans son processus décisionnel de placement. Les commissions de courtage pour la période close le 31 décembre 2020 n'incluaient aucun accord de paiement indirect.

9. Opérations avec des parties liées

9a. Frais de gestion, frais d'administration et autres frais

Le gestionnaire facture des frais pour ses services de gestion à hauteur de 0,50 % par année sur la valeur liquidative quotidienne des Fonds. De plus, les Fonds versent au gestionnaire des frais d'administration annuels fixes représentant 0,15 % de la valeur liquidative des Fonds pour couvrir les frais de dépôt réglementaire et d'autres frais liés à l'exploitation quotidienne dont, entre autres, les frais de tenue des registres, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation du Fonds, les droits de garde, les honoraires d'audit et les frais juridiques, et les frais de préparation et de distribution des rapports annuels et semestriels, des prospectus et des relevés et de l'information aux porteurs. En outre, les Fonds assument certaines charges d'exploitation directement, notamment les coûts et les frais relatifs au Comité d'examen indépendant (CEI), les coûts liés aux exigences des gouvernements et des autorités en valeurs mobilières mises en place après le 1er juillet 2007, et les coûts d'emprunt et les taxes (y compris, mais sans s'y limiter, la TPS et la TVH). Le gestionnaire peut, à son gré, absorber une partie des charges d'un Fonds. Le montant absorbé, s'il y a lieu, est alors indiqué dans l'état du résultat global au poste « Charges remboursées ou absorbées ».

Le gestionnaire peut cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps. Lorsque les Fonds investissent dans un ou plusieurs FNB sous-jacents gérés par le gestionnaire ou l'un de ses affiliés, le gestionnaire renonce à la part de ses frais de gestion correspondant aux frais de gestion des FNB sous-jacents facturés aux Fonds.

Lorsqu'un Fonds investit dans un FNB, certains frais et charges payables par ce FNB peuvent s'ajouter à ceux payables par le Fonds. Par contre, aucuns frais de gestion ni frais incitatifs ne sont payables par un Fonds si le paiement de ces frais est raisonnablement perçu comme une duplication des frais à payer par le fonds négocié en bourse pour les mêmes services. Un Fonds ne paie aucuns frais d'acquisition ou de rachat, à l'exception des commissions de courtage, lorsqu'il achète ou vend des titres d'un FNB géré par nous ou l'un de nos affiliés, ou si le paiement de ces frais est raisonnablement perçu comme une duplication des frais payés par les porteurs de parts du Fonds.

9b. Achat et vente de titres

Les Fonds investissent principalement dans des FNB créés et gérés par la Banque Scotia ou ses filiales. Les détails sont présentés dans l'inventaire du portefeuille.

10. Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun actif ou passif financier présenté dans l'état de la situation financière des Fonds n'a fait l'objet d'une compensation. De plus, les Fonds n'investissent pas dans des instruments financiers qui font l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables.

